



COMMUNE DE CELLIEU

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2017 de la commune et des budgets annexes

Cellieu est une Commune de 1 712 habitants (population DGF 1 727), située en zone de montagne, pour une superficie de 1 211 hectares.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Il s'équilibre en :

- Section de fonctionnement : 1 336 710 €
- Section d'investissement : 940 603 €

Les priorités du budget

- Assurer le fonctionnement des services
- Investir pour le développement de la Commune
- Ne pas augmenter les impôts locaux

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES

Chapitre	Prévu 2016	Réalisé 2016	2017
011- charges générales	279 648.00	269 791.49	379 217.00
012 - personnel	500 700.00	481 584.75	571 905.00
014 – atténuation de produits	70 731.00	70 729.40	70 015.00
65 – autres charges courantes	219 510.00	199 442.69	228 375.00
66 – charges financières	20 117.00	18 191.32	23 434.00
67 – charges exceptionnelles	600.00	500.00	980.00
023 – virement à la section investissement	100 000.00		48 784.00
042 – dotations aux amortissements	14 766.00	19 489.01	14 000.00
TOTAL	1 206 072.00	1 059 728.66	1 336.710.00

011 – Charges à caractère général : alimentation, eau, électricité, énergies, carburants, fournitures, locations de matériel, entretien des bâtiments et du matériel, maintenances, assurances, honoraires, frais d'affranchissement, téléphonie, taxes foncières, fournitures scolaires, achat de livres.

012 – Frais de personnel et charges sociales

014 – Atténuation de produits : reversement de la Commune à Saint-Etienne Métropole

65 – autres charges : indemnités des élus, service incendie (34 297 €), contributions obligatoires, subventions d'équilibre aux budgets annexes, subventions aux associations

023 – virement à la section investissement : règlement du capital de la dette, travaux d'investissement

LES RECETTES

Chapitre	Prévu 2016	Réalisé 2016	2017
002 – Excédent reporté	1 805.44	1 805.44	71 550.00
013 – atténuation de charges	7 000.00	8 049.17	5 000.00
70 – produit des services	196 140.00	253 934.79	250 600.00
73 – impôts et taxes	656 953.00	673 272.91	687 510.00
74 – dotations et participations	323 991.00	310 325.38	307 110.00
75 – autres produits de gestion courante	17 452.56	15 588.92	14 940.00
77 – produits exceptionnels	2 730.00	4 012.49	48 784.00
TOTAL	1 204 266.56	1 265 183.66	1 336 710.00

002 – Excédent reporté de l'exercice 2016

013 – Atténuation de charges : remboursement de frais de personnel

70 – Vente de produits : restauration scolaire, périscolaire, bibliothèque, concessions cimetière, remboursement autres redevables.

73 – impôts et taxes : produits des impôts fonciers et taxe d'habitation, droits de place, taxe additionnelle aux droits de mutation.

74- dotations et participations de l'Etat

75- autres produits : revenus des immeubles

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES

Horloge église	1 725
Cheminement piétonnier	141 500
Aspirateurs	300
Chariot imprégnation	710
Matériel espaces verts (désherbage mécanique + serres)	9 280
Chauffe-eau mairie	740
aménagement des abords du quai bus	20 000
silos à sel	17 000
Cavernes	1 740
Clefs bâtiments	5 590
Ordinateurs	5 000
Salle Marcel Villard	150 650
Parking école	47 000
Aménagement le Poizat	4 657
Salle des adjoints	2 400
Cantine, modification des cloisons	2 728
Cure, volets	4 332
Crèche	22 800
La Favière, toilettes et portes	13 545
Cimetière : parking	6 400
Peyrieux	13 450
Voirie Peyrieux 2017	34 000
TOTAL	505 547

LES RECETTES

Emprunt	200 000
Rachat de prêts	163 255
FCTVA	82 564
Taxe aménagement	28 000
Subventions	147 847
TOTAL	621 666

ANALYSE DE LA DETTE

Le montant de l'annuité de la dette s'élève à :

- 67 759 € en capital
- 17 500 € en intérêts

Ce qui représente 6.38 % du montant des dépenses de fonctionnement.

Le capital de la dette restant dû au 1^{er} janvier 2017, avant paiement de l'annuité, est de 502 690 €.

LE PERSONNEL

La Commune emploie des agents répartis comme suit :

Service administratif	2
Service technique	2
Contractuels service technique	2
Ecoles, cantine, périscolaire	9
Contractuels école et cantine	2
Bibliothèque	1
Animateur sportif	1

LES BUDGETS ANNEXES

Budget Location de commerces

Le budget primitif 2017 s'équilibre :

- En section de fonctionnement, à la somme de 28 613 €
- En section d'investissement, à la somme de 139 051 €

Les recettes résultent de la rentrée des loyers, tandis que les dépenses principales concernent l'entretien des bâtiments. Le capital de la dette constitue le poste principal des dépenses d'investissement.

Budget Centre communal d'action sociale

Le budget primitif 2017 s'équilibre :

- En section de fonctionnement, à la somme de 6 750 €

Il n'y a pas de section investissement. La principale dépense concerne l'organisation du repas des Anciens et des colis de Noël.